

Avenue du Général-Leclerc

Le réaménagement aura-t-il lieu ?



Place Hélène-et-Victor-Basch, chacun passe comme il peut.

CITÉ DE L'EURE

Des « ambassadeurs » relaient réclamations et propositions auprès du bailleur. ► P.4

KALÉDOÏK

Quand des professeurs-musiciens indépendants prônent le jeu collectif. ► P.5



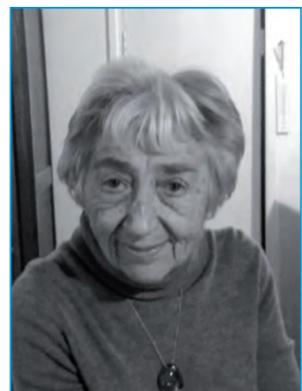
© D.R.

CONTRATS AIDÉS

Leur suppression déstabilise la vie associative locale. ► P.5

RUE DAGUERRE

Renée V., habitante, témoigne de l'évolution d'une rue emblématique. ► P.7



© D.R.

15 ans que cela dure ! 15 ans que les riverains, commerçants, usagers, associations, conseils de quartier (Jean-Moulin/Porte d'Orléans et Mouton-Duvernet) le réclament ! 15 ans que ce problème est un élément du débat municipal local ! et 15 ans que cela patine...

Pourquoi, après tant d'années, le souhait du réaménagement de cette voie historique d'entrée dans la capitale revient-il encore et encore ? Parce qu'actuellement, la situation demeure insatisfaisante.

Insatisfaisante en termes de circulation sur la chaussée : malgré de nombreuses voies, l'avenue du Général-Leclerc est bouchée plusieurs heures chaque jour, matin, midi et soir.

Insatisfaisante puisque, de facto, la chaussée est dédiée pour l'essentiel à la voiture. De fait, les bus éprouvent de grandes difficultés à avancer, notamment au sud et place Hélène-et-Victor-Basch (dite place d'Alésia) ; quant aux deux roues, motorisés ou non, ils se déplacent régulièrement sur les trottoirs au grand dam des piétons.

Insatisfaisante puisque cette avenue, bien qu'à échelle humaine, est tout sauf conviviale. Le bruit, les trottoirs défoncés, certains conflits d'usages, l'éclairage datant des années 40 et les traversées compliquées rendent chaotique la vie quotidienne des piétons, en particulier des plus fragiles d'entre eux.

Deux tentatives avortées

Dès 2002-2003 (cf. *La Page* n°59), ce réaménagement a pourtant fait l'objet de premières consultations et discussions avec les Quatorziens. Mais les projets se heurtent à l'opposition du préfet de Police, qui demande que le chantier du tramway soit réalisé préalablement. La Ville et la mairie du 14^e, alors engagées dans de nombreux autres chantiers d'aménagement, n'insistent pas.

La question se repose en 2009-2010, lorsqu'un nouveau maire entre en fonction. Mais celui-ci repousse le sujet et préfère annoncer le déblocage de crédits pour réaliser certaines adaptations ponctuelles afin de répondre aux difficultés les plus irritantes sans s'attaquer aux problèmes de fond, plus complexes.

Début 2016, c'est reparti

En mars 2016, la mairie du 14^e annonce officiellement qu'un budget d'investissement de dix millions d'euros a été voté pour le réaménagement de l'avenue. Un nouveau cycle de consultations s'ouvre avec les conseils de quartier, les associations et les habitants. Le sujet les intéresse manifestement : en témoignent les salles bondées lors des trois réunions publiques ou l'affluence aux stands d'information organisés sur l'avenue par l'association DRAPO (association pour le réaménagement de l'axe Denfert-Rochereau, Avenue du Général-Leclerc, Porte d'Orléans). ► (SUITE P.3)



Branche de houblon.

© PIERRE LAVILLE

Ça mousse à la Cité universitaire

Par un dimanche pluvieux de novembre, nous retrouvons Olivier Fontenas au Jardin du Monde, espace clôturé de 500 m² environ, situé non loin des tennis dans le parc. Il nous avait accueillis pour le pot des lecteurs de septembre. (*La Page* n°115).

Ce jardin partagé, créé et animé par des résidents dès 2014, offre aux étudiants un espace d'échanges, un lieu international de rencontre, un bouillon de culture adapté à notre environnement parisien.

Olivier, le jardinier dans la serre

Comme tous les dimanches après-midi, il anime l'atelier jardinage ouvert aux résidents de la Cité ainsi qu'à toute personne de l'extérieur. Par ce temps automnal, peu de monde dans le jardin, mais dans la serre on s'active. Une dizaine d'étudiants résidents s'adonnent à la création de «marronnettes», à partir de marrons ramassés dans le parc, l'ambiance est chaleureuse et chacun exhibe son pantin dans des poses plus ou moins acrobatiques. Plus loin, des jeunes poursuivent la construction d'un «hôtel à insectes», petite maison en bois de 60 x 80 x 30 cm environ, ouverte en façade, compartimentée, que l'on sortira au printemps après l'avoir remplie de paille, pommes de pins, briques d'argile, bois mort... Il abritera les œufs de coccinelles, papillons, abeilles sauvages(1)..., l'éclosion peuplera ainsi l'environnement d'espèces utiles. D'autres étudiants prennent soin des plantations dans les grands bacs en bois qui courent le long des parois de la serre : poireaux, radis, choux y poussent lentement, un arrosage régulier les accompagnera jusqu'à maturité dans quelques semaines.

Dans la serre, pas d'électricité ni chauffage, l'eau pluviale est puisée dans une cuve, mais la chaleur humaine peut donner source à des festivités : pour le prochain événement, de la «bière maison» fermentée à 20 °C, dans une maison de la Cité. Elle sera dégustée accompagnée de marrons chauds, un peu avant Noël. C'est une expérience tentée avec l'équipe du magasin de bières artisanales «Biérocratie(2)» qui a fourni malt (orge torréfié) et levure ; le houblon du jardin, récolté en octobre, complète la préparation de ce breuvage.

Tour du jardin commenté par Olivier

Comme dans la serre, tout est fabriqué à partir de la récupération d'installations obsolètes des diverses maisons de la Cité (*La Page* n°107), pour donner forme à des bancs, bacs à cultures, containers à compost, cuves où recueillir l'eau de pluie...

Dans la partie potager, nous découvrons des poireaux, des courges variées, de la rhubarbe, du houblon, des betteraves, des framboises, des herbes aromatiques dont l'absinthe, des bulbes de safran, un cerisier, de la vigne... Une autre partie du terrain héberge quelques fleurs. Quelle que soit la saison, aucun coin de terre ne reste sans végétation. On y sème des plantes, comme la phacélie, qui court sur le sol et l'ameublisse ; on évite ainsi la formation d'une croûte qui, sous l'effet des averse, engendrerait du ruissellement.

Ici, aucun apport de culture qui ne soit pas naturel ! À l'automne, le jardinier étale le compost pour qu'il puisse se diluer avant les plantations du printemps. Ce fertilisant est fabriqué sur place à partir des déchets des maisons de la Cité et de quelques immeubles voisins.

Au Jardin du Monde, comme les jardiniers sont de toute nationalité, certains participent à l'apport de graines de leur pays d'origine, ils alimentent la grainothèque.

Chaque dimanche, Olivier accueille entre dix et vingt participants, lors d'un événement il peut y avoir jusqu'à 100 personnes. Il initie, avec pédagogie, à un jardinage respectueux des écosystèmes, il s'appuie sur des principes observés dans la nature (permaculture) : le basilic pousse à l'ombre de la tomate ou de l'ceillet d'Inde mais les protège des éventuels nuisibles ; le maïs grandit sous les haricots, qui lui servent de tuteur et lui fournissent de l'azote ; comme les haricots, les racines du trèfle rejettent de l'azote, bénéfique pour les plantations voisines.

Olivier conseille, répond aux questions des uns et des autres, discute des plantations, justifie les choix de culture, partage ses connaissances et transmet sa passion pour la nature.

Aux beaux jours si vous passez par là, n'hésitez pas à vous arrêter, il saura vous motiver pour planter quelques légumes, vous convaincre de fabriquer votre compost.

Bénévole au Jardin du Monde(3), il est par ailleurs coordinateur à la Ferme urbaine de la REcyclerie(4) non loin de la porte de Clignancourt, dans une ancienne gare de la petite ceinture.

JANINE THIBAUT



© PIERRE LAVILLE

(1) Les abeilles sauvages sont meilleures pollinisatrices que les abeilles mellifères, en particulier pour les arbres fruitiers.

(2) «Biérocratie», magasin spécialisé, 32 rue de l'Espérance, 75013 Paris

(3) <https://www.facebook.com/jardin.du.monde.ciup/?ref=bookmarks>

(4) www.larecyclerie.com/ferme-urbaine

Le Jardin du Monde se repère dans ce paysage de verdure grâce à la présence d'une serre, les résidents y ont accès toute la semaine.

Précisions sur le futur bus 59

À la réunion du 7 décembre 2017 du conseil de quartier Mouton-Duvernay, plusieurs habitants ont contesté l'utilité et le trajet du bus 59.

« Les rues Mouton-Duvernay et Brézin sont trop petites pour le passage du bus. Celui-ci va perturber la tranquillité du quartier, risque de causer des accidents et de créer encore plus de pollution ».

En réponse, la maire d'arrondissement, Carine Petit, a précisé qu'il s'agira d'un bus électrique, silencieux et non polluant, que les conducteurs de la RATP sont très bien formés, qu'il y a de multiples exemples dans Paris (elle les a cités) où les bus passent dans des rues étroites sans problème. Et qu'il faut bien leur trouver des trajets...

Un contrôle d'enfer

Le 17 novembre dernier, à la station de métro Denfert-Rochereau, des agents de la RATP ont empêché un journaliste de filmer le contrôle qu'ils étaient en train d'effectuer sur un passager en défaut de titre de transport et sans doute de papiers. Le journaliste a été l'objet de violences intolérables et les agents ont tenté de supprimer la vidéo réalisée. Il a obtenu trois jours d'incapacité totale de travail d'un médecin des urgences judiciaires de l'Hôtel-Dieu et a déposé plainte pour violences aggravées. Il y aura sans doute des suites à cette affaire, mais avec un délai... On peut craindre que ce genre de dérapage ne soit pas un cas isolé. Cela s'est passé près de chez nous et cela aurait pu concerner chacun d'entre nous.

Les catacombes : machine à cash et cauchemar des touristes

Les catacombes sont le premier lieu touristique du 14^e avec plus de 500 000 visiteurs annuels, un des sites de notre arrondissement à visibilité internationale avec le quartier Montparnasse et la rue Daguerre. Mais s'en occupe-t-on vraiment ?

Certains seraient tentés de dire oui : depuis trois ans, on a élargi les horaires d'ouverture ; on a augmenté tous les ans le ticket d'entrée (8 puis 10 puis 12 puis 13 euros récemment) ; on a créé une boutique de souvenirs à la sortie ; on a créé des billets coupe-files fin 2016.

Mais ce serait sans doute occulter le fait que ces mesures prises très rapidement vont toutes dans le même sens : rapporter toujours plus d'argent à la Ville de Paris, propriétaire et gestionnaire du site. En effet, c'est le seul «musée» de la Ville de Paris à ne pas être gratuit (sauf à être habitant de la ville de Rome, en raison du jumelage entre nos deux villes). Ensuite, les billets coupe-files sont aujourd'hui à 29 euros (oui, 29 euros à comparer aux 15 euros des billets coupe-files au Louvre ou aux 18 euros des billets coupe-files au château de Versailles). Enfin, rien n'a été fait pour mieux accueillir les visiteurs.

Car le bât blesse sérieusement de ce côté-là.

Tous les jours, quel que soit le temps, sous une pluie torrentielle ou bien dans le vent, dans le froid ou la chaleur suivant les saisons, les riverains peuvent observer une très longue file d'attente de touristes, sans aménagement spécifique d'aucune sorte : pas d'abri, pas d'information sur la durée d'attente, très peu de poubelles, pas de point d'eau à proximité et un jardin public (le square de l'abbé Migne) comme laissé à l'abandon depuis de nombreuses années. La Ville de Paris le reconnaît elle-même dans son plan d'action 2017 de relance du tourisme parisien, où elle pointe les Catacombes comme le premier point noir parisien de mauvais accueil des touristes.

Un espoir était né suite aux retours des conseils de quartier voisins puisqu'il avait été annoncé que, dans le cadre des lourds travaux en cours dans les bâtiments de l'avenue Rol-Tanguy, le pavillon Ledoux côté Est serait réaménagé pour un meilleur accueil des visiteurs.

La dernière réunion publique de présentation des travaux fait déchanter. Sur les quatre étages de ce bâtiment, seul un demi rez-de-chaussée sera dédié aux catacombes pour accueillir seulement la billetterie, sans aucune exposition ou mise

en situation avant visite ni même un espace d'attente confortable et aménagé (les trois étages et demi restants sont prévus comme bureaux et réserves du musée de la Libération qui sera en face). La visite de chantier récente confirme cela ; on nous précise même que la file d'attente persistera, mais qu'on la «cachera» mieux le long de la façade arrière du bâtiment, en empiétant sur le jardin public.

Alors, si rien n'évolue, il faut s'attendre malheureusement à voir encore longtemps ces dysfonctionnements place Denfert-Rochereau.

NICOLAS MANSIER



© NICOLAS MANSIER

Prochain cycle de l'Université populaire du 14^e

Du mardi 16 janvier au mardi 13 février, à la Maison des associations, entre 19h30 et 21h30, l'UP 14 vous propose un cycle intitulé : **Libératrice, la philosophie ?**

Pour ce premier cycle « philosophie » de l'Université populaire du 14^e, deux écueils ont été évités : celui d'une philosophie de comptoir où un bavardage sur le sens de la vie et de la mort prend l'apparence d'une réflexion, et celui d'une confrontation sans préparation à plusieurs systèmes théoriques.

Dès lors, deux approches sont privilégiées : tenir compte des nouvelles offres de philosophie pour tous et, aussi, affronter l'exercice de la pensée, des grands auteurs et des textes autour du thème de la liberté et de l'émancipation. Pour passer de l'étonnement au questionnement, de l'éclairage à la critique, l'UP 14 propose cinq séances (la première a eu lieu le 16 janvier) variant les démarches pratiques et théoriques.

Mardi 23 janvier – La vocation émancipatrice de la philosophie. Alain Badiou, philosophe, écrivain, dramaturge.

Mardi 30 janvier – Un atelier philosophique : Démêler le vrai du faux. Véronique Delille, formatrice aux discussions philosophiques chez Asphodèle-Penser/Ouvrir

Mardi 6 février – La liberté, entre engagement et désengagement. Daniel Ramirez, docteur en philosophie, animateur de cafés-philos et du ciné-philos de l'Entrepôt, musicien, écrivain.

Mardi 13 février – Les voies de l'émancipation : Points de vue de philosophes à partir de deux champs, historique et institutionnel. Stéphane Roza, chercheur, Cnrs, Montpellier III, *La Révolution française, projet émancipateur*. Dominique Ottavi, professeure de sciences de l'éducation, Paris-Nanterre, *Eduquer pour émanciper, paradoxes de l'éducation démocratique*. Le modérateur sera Jean Hartweg, agrégé de Lettres, professeur en classes préparatoires.

Avenue du Général-Leclerc Le réaménagement aura-t-il lieu ?

Suite de la page 1

À l'issue de dix ateliers et après quelques rebondissements (cf. *La Page* n°114), un projet municipal de réaménagement de la place Hélène-et-Victor-Basch et du tronçon Sud (entre Porte d'Orléans et Alésia) émerge mi-2017. Ce projet propose une piste cyclable bidirectionnelle en site dédié. Dans chaque sens de circulation, il comprend aussi un couloir de bus protégé (avec séparateurs) et une voie de circulation automobile générale. Des améliorations sur la cinématique de la place H. et V.-Basch sont envisagées. La mairie prévoit également un nouveau revêtement de chaussée anti-bruit et anti-chaaleur, des traversées sécurisées tout le long de l'avenue et la mise en place d'un nouvel éclairage.

Un projet à compléter et à amender

Alors que la mairie du 14^e annonce que le projet a été envoyé au préfet de police pour avis, des demandes convergentes s'élevèrent pour qu'il soit retravaillé et amélioré.

Une pétition est lancée pour un plan de circulation des bus réellement efficace via quatre mesures complémentaires : disparition du « tourne à gauche » des bus rue Beaunier, actuellement source de nombreux dysfonctionnements ; report des terminus des actuels 28 et 38 au pôle d'échange de bus de la porte d'Orléans pour permettre une correspondance facile avec les bus de banlieue ; mise en place d'une priorité bus de quelques secondes aux feux de la place Hélène-et-Victor-Basch pour leur faciliter la traversée de la place ; couloirs de bus en site propre sécurisés sur l'ensemble de l'avenue.

Des discussions se poursuivent également sur l'opportunité d'installer la future piste cyclable sur un axe de circulation parallèle, plus serein, plutôt que sur l'avenue elle-même.

Par ailleurs, s'affirme le besoin d'une vision globale et plus ambitieuse de l'ensemble de l'axe, incluant notamment les perspectives d'évolution à moyen terme de la porte d'Orléans. Une vision d'avenir plus métropolitaine, à partir d'un dialogue avec la région Ile-de-France, la RATP et les communes avoisinantes, permettrait d'envisager les effets réciproques avec la D920 à Montrouge et dans les Hauts-de-Seine, la réalisation de parkings relais, de plateformes de livraison ainsi que la nécessaire réorganisation de la gare de bus banlieue.

Enfin, informés par l'étude des reports de circulation, les autres conseils de quartier du 14^e commencent à s'intéresser aux effets induits par le réaménagement sur la rue d'Alésia, l'avenue du Maine, l'avenue René-Coty ou les abords du parc Montsouris.

Dernier trimestre 2017 : le préfet de police donne son avis

Dernier acteur mais non le moindre, le préfet de Police de Paris intervient alors dans le projet. En effet, l'avenue du Général-Leclerc fait partie des 5 % d'axes structurants de la capitale pour lesquels le préfet a légalement le droit d'imposer des « prescriptions techniques » afin d'assurer une circulation fluide des véhicules de sécurité, d'urgence et de secours.

La réponse du préfet tombe comme un couperet fin septembre. Celui-ci met son veto au projet municipal sur le tronçon sud et la place H. et V. Basch, arguant que le seul moyen de garantir le bon acheminement des convois officiels est le maintien de deux voies de circulation en entrée de Paris et une voie de circulation en sortie de Paris. Par ailleurs, il demande que les couloirs de bus ne soient pas délimités par des séparateurs. Il propose également de créer la piste cyclable sur l'avenue Jean-Moulin.

De nombreuses questions se posent alors sur les modalités de collaboration entre la Ville de Paris et la préfecture, l'une et l'autre se renvoyant la balle à propos de ce veto tardif. Et les usagers, pourtant intéressés et impliqués, voient se profiler la menace d'un nouvel immobilisme pour encore de nombreuses années. Un collectif « Libérez Leclerc » se constitue et lance une pétition contre ce statu quo redouté, afin d'interpeller le préfet de Police sur la nécessité de reprendre les discussions.

Bis repêta sur le tronçon Nord

Les treize ateliers et réunions de consultation ont porté sur l'étude détaillée du tronçon Sud et de la place. Il n'y a pas encore, à ce stade, de discussions sur le tronçon Nord, et notamment sur le pré-projet municipal annoncé d'une mise en sens unique de la circulation automobile générale de Denfert-Rochereau vers Alésia.

Cependant, malgré les très nombreuses questions, réticences et oppositions qui se sont exprimées, la Ville a joué le passage en force et adressé son projet d'aménagement du tronçon Nord à la préfecture de Police. Et le préfet de Police s'y oppose fin novembre en raison des impacts sur l'avenue du Maine, autre axe de sa compétence.

Le sujet du réaménagement est en souffrance depuis de trop nombreuses années : les citoyens ne sauraient se satisfaire que l'avenue reste à nouveau en l'état, même si le sujet est complexe et les interlocuteurs multiples.

L'année 2018 s'annonce donc décisive.

CHANTAL GODINOT ET NICOLAS MANSIER

Maison de la justice et du droit, service gouvernemental gratuit

● Adresse provisoire.

Cette maison de la justice et du droit, découpage territorial coiffant Paris Sud (14^e, 15^e et 13^e arrondissements), sise au 6, rue Bardinnet dans le 14^e jusque fin août 2017, a emménagé depuis le 1^{er} septembre au 99, rue d'Alleray dans le 15^e, en face d'une école publique. En effet, leur ancien immeuble du 14^e va être rasé puis reconstruit, au bénéfice, notamment, de logements sociaux. Leur retour rue Bardinnet n'est pas envisagé avant fin 2019, environ. Rappelons l'accès gratuit à leurs permanences juridiques d'excellente qualité.

Les moyens d'y arriver en moyens de transports collectifs et vélo sont certes précisés sur le site internet*. Toutefois, on peut y ajouter l'accès par les bus 88 et 95, arrêt Falguière, tout proche. Un peu plus loin, l'arrêt Labrouste du bus 62 permet aussi d'y accéder, après avoir remonté à pied la rue Labrouste. Un seul gros bémol concernant cette adresse temporaire, la maison du droit n'est absolument pas accessible aux personnes à mobilité réduite, en l'absence d'ascenseur.

*<http://m.equipement.paris.fr/maison-de-la-justice-et-du-droit-secteur-paris-sud-m-j-d-1218>

Quartier Montparnasse

Enjoliver la Gaîté

● Peut-être du nouveau à l'angle des rues Jolivet et de la Gaîté!

Le 28 septembre 2017, a été signé par le préfet de la Région Ile-de-France, préfet de Paris, un arrêté portant ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire concernant l'expropriation du bâtiment sis 8 rue de la Gaîté et 2 rue Jolivet, qui menace ruine.

Le dossier d'enquête publique, qui était consultable en mairie jusqu'au 24 novembre, est instructif sur l'avenir possible de cet angle de rues. Quelques personnes ont donné un avis, des riverains ont demandé qu'après destruction, le square voisin Gaston-Baty soit agrandi!

Une vieille histoire

Pour cette maison, qui daterait de 1830, un permis de démolir a été délivré en 1992. Depuis quand est-elle inhabitée? Le dossier ne le dit pas. Mais l'affaire occupe le conseil de quartier (CdQ) Montparnasse-Raspail depuis plusieurs années et la destruction a été demandée par un vœu du CdQ, puis de la Mairie. Le propriétaire, gérant d'une société civile immobilière, voulait démolir pour faire une opération immobilière rentable. Plusieurs permis de construire n'ont pas été mis en œuvre et, en 2005, la modification du plan local d'urbanisme a rendu irréalisable son projet (la hauteur maximale autorisée est passée de 21 m à 14,5 m). Depuis, ce propriétaire a préféré le silence à la coopération, y compris depuis l'arrêté de péril déclaré le 21 mai 2013. Il est apparu lors d'une réunion plénière du CdQ Montparnasse-Raspail en février 2016, mais est resté sur sa position « je ne vends pas... et je ne touche à rien ». Personne n'a pu

visiter le bâtiment, mais des photos ont été prises depuis un immeuble voisin : des branches d'arbre dépassent du toit effondré rue Jolivet. Depuis le printemps dernier, de nouvelles barrières protectrices pour les piétons ont été installées, assez vite ornées des jolies fresques à la manière bretonne que l'on connaissait déjà dans la rue du Maine, signées « Toqué frères ».

Des logements et des équipements promis

La Ville de Paris a conclu en juillet 2010 un traité de concession d'aménagement avec la société de requalification des quartiers anciens (Soreqa), afin de transformer ces 293,40 m² de surface au sol en un ensemble de 15 logements sociaux et un commerce de 170 m² en rez-de-chaussée. Le projet consiste en un immeuble R+3 avec en outre deux niveaux en retrait, ce qui constituerait un front bâti de hauteur raisonnable et qui cachera le pignon mitoyen (le mur du théâtre). On compterait au total quatre T2, trois T3, deux T4 et quatre T5. Il faut simplement espérer que l'aspect extérieur du bâtiment sera plus esthétique que les logements construits tout près, au 25 rue de la Gaîté, en 2008. Le dossier d'enquête publique indique que le coût de l'opération sera de 4 129 700 € pour le foncier et de 4 052 294 € pour les travaux de construction.

Rester patient

Ces données chiffrées vont sans doute évoluer, car la construction n'est pas pour tout de suite... Le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paris doit d'abord signer l'ordonnance d'expropriation demandée par le préfet. Ensuite,



© FRANÇOISE SALMON

la Chambre des expropriations du TGI de Paris doit fixer l'indemnité de dépossession foncière, ce qui permettra enfin de céder la parcelle aux bailleurs sociaux (pour les logements) et à la Ville de Paris ou un de ses concessionnaires pour les équipements prévus. Peut-être le bâtiment sera-t-il effondré avant, comme le craignent certains riverains... Il faut en tous cas reconnaître la ténacité de la Mairie qui s'est heurtée aux divers recours retardant la moindre opération. Quoique l'on puisse dire sur la disparition des petites maisons témoins du XIX^e siècle dans le quartier, tout nouveau bâtiment vaudra mieux que la ruine menaçante que nous connaissons.

FRANÇOISE SALMON

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions « La Page » est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre « la main à La Page ».

Ont contribué à ce N°117 : Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Marie-Lize Gall, Dominique Gentil, Chantal Godinot, Alain Goric'h, François Heintz, Nicolas Mansier, Michèle Maron, Muriel Rochut, Françoise Salmon, Frédéric Salmon, Emmanuelle Salustro, Christine Sibre, Brigitte Solliers, Annette Tardieu et Janine Thibault.

Maquette : Carlos Sanchez Robredo



www.lapage14.info



fr-fr.facebook.com/lapage14



twitter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info



La cité de l'Eure en mode concertation

● Fin novembre dernier, les locataires de la cité de l'Eure ont pris connaissance des améliorations du cadre de vie que le bailleur doit mener en 2018.

Depuis le mois de mars 2017, les locataires de la cité HLM représentés par des membres du Collectif Didot-Eure-Ripoche travaillent de concert avec leur bailleur, Immobilière 3F (I3F), et la mairie du 14^e, au règlement des nombreux dysfonctionnements dont souffre la résidence. Et afin que tout le monde puisse s'exprimer et communiquer, il s'est mis en place, dans chaque immeuble, un dispositif « d'ambassadeurs » : des habitants volontaires servent de relais entre les locataires et le groupe restreint. Leur rôle est de recueillir l'avis de leurs voisins à adresser au groupe de travail et de les informer des avancées de ce dernier. Ces relations, plutôt nouvelles entre les bailleurs et leurs locataires, sont la conséquence de leur mobilisation, il y a un an, soutenue par des associations de quartier (voir *La Page* n°113), pour refuser la construction d'immeubles supplémentaires au sein de la cité, une des plus denses de l'arrondissement en logement social. Les permis de construire ayant été retirés, les tensions se sont apaisées et un dialogue a pu s'instaurer.

et il a été précisé qu'I3F maintient sa décision. Ce qui pose un autre problème : celui du montant du loyer. En toute logique, la suppression de la cave aurait dû entraîner une baisse des loyers. Or ce n'est pas le cas. Là encore, ce point fera l'objet d'une discussion au sein du groupe de travail.

Des demandes pour les parties communes

Aujourd'hui les containers à poubelles ont des couvercles hauts et lourds notamment pour les personnes âgées ou les enfants. Par conséquent, les sacs poubelles qui s'entassent à côté des bacs posent des problèmes d'hygiène et attirent les rats ; cela encourage certains – souvent par facilité, parfois par incivisme – à faire pareil. Pour remédier à la non-accessibilité des bacs, I3F a décidé d'investir dans des containers dont l'ouverture se fait sur le devant. Le seul inconvénient : ils ne peuvent recevoir que des sacs de 30 litres et dans une cité qui compte près de 1 200 habitants(*), ils seront vite remplis. C'est pourquoi le bailleur a choisi de garder les bacs verts, certes moins pratiques, mais qui permettent le passage de sacs de 50 litres.

Les résidents ont demandé que le dispositif d'éclairage des parkings soit revu pour un système moins consommateur, de type LED. En ce moment, Immobilière 3F mène une expérience de ce type dans un de leurs immeubles, rue de Tanger (19^e arrondissement) ; au regard de l'investissement sollicité, elle préfère attendre un retour d'expérience et d'information sur la réduction des consommations avant un déploiement dans d'autres sites. « Les éclairages de la résidence Didot, installés récemment, sont des tubes fluo-compactes et sont déjà moins consommateurs que les systèmes classiques », précise Christophe Misrachi. Des locataires en ont profité pour aborder le problème de personnes qui « squattent » les parkings et font du bruit très tard dans la nuit. Ce problème reste à l'ordre du jour des réunions du groupe de travail.

S'il reste du travail pour améliorer la vie quotidienne des résidents (résolution des fuites d'eau, nettoyage des parties communes, éclairages des escaliers...), « cela fait plaisir de voir des habitants force de propositions et de contre-propositions et qui se bougent pour leur cité », conclut Christophe Misrachi.

MURIEL ROCHUT

*Source : Enquête d'I3F sur l'occupation des logements sociaux – janvier 2012

Disparition de feux tricolores

Dans le quartier Pernety, à différentes intersections des rues de l'Ouest, du Château, de Gergovie et Raymond-Losserand, les feux tricolores ont été masqués depuis fin novembre. Il s'agit d'une expérimentation

de six mois décidée par la Ville de Paris et qui fait déjà réagir. *La Page* s'interrogera sur les raisons de cet essai et sur ses conséquences pour la circulation dans le quartier, dans le prochain numéro...

Aux lecteurs...

L'assemblée générale ordinaire de l'Equip'Page, association éditrice de votre journal, aura lieu mercredi 24 janvier 2018 à 20h 15 au Château ouvrier 9, place Marcel-Paul, 75014 Paris (Métro

Pernety). Si la vie de l'équipe de rédaction vous intéresse, si vous voulez en savoir plus ou nous aider, vous êtes les bienvenus. Le tarif d'adhésion (nécessaire pour voter) est de 10 € par an.

Nous avons la tristesse d'apprendre le décès d'Edwige Jakob survenu le 30 décembre 2017 dans sa quatre-vingt-quatrième année. Edwige a collaboré activement à *La Page* dans les années 1995, accueillant les bouclages du journal chez elle, villa Adrienne. Chacun peut adresser un don au Groupe Accueil et Solidarité, 17 place Maurice Thorez – 94800 Villejuif qui accueille des réfugiés et auquel elle participait.

Jeu de cubes au-dessus du périph'

● À la porte de Vanves, projet de construction d'une résidence étudiante « de haute technologie ».

La construction d'immeubles en bois a le vent en poupe. Elle est soutenue par le gouvernement et les milieux économiques : des gestionnaires de forêt de production aux constructeurs industriels, via recherche technologique, modification des normes de construction, concours d'architecture et campagnes de promotion : « Le bois, une branche d'avenir »...

Ainsi, en septembre 2017, quatre projets parisiens font partie des lauréats du concours national pour « les immeubles à vivre bois », dont l'un pour notre arrondissement, porté par la RIVP : une résidence étudiante à la porte de Vanves. Visite sur le site : soit un îlot nu, enclos d'un grillage, d'environ 800 m², sur la dalle du périphérique. Il est barré sur trois côtés par la circulation routière et le quatrième est un pont supportant les voies de chemin de fer de la gare

Montparnasse. Spontanément, l'environnement sonore donne plutôt envie de fuir ! Si le bois est réputé plus performant que le béton pour l'isolation thermique, l'acoustique est son point faible et la réglementation française est jugée insuffisante par certains techniciens, notamment en matière de logement. Ici, l'absence supposée des futurs habitants en journée fera sans doute partie de la solution. La cartographie du bruit à Paris y confirme un dépassement des normes en journée, qui s'affaiblit la nuit. Avantage pour nos édiles : il n'y aura pas de pétition pour refuser ce projet au motif d'exposition aux nuisances sonores. Qui la porterait ? Les étudiants bénéficiaires y trouveront un gîte neuf et probablement, fenêtres closes, une résidence agréable à vivre ! Et nul doute que la nouvelle construction fera de cet endroit rébarbatif un lieu esthétiquement

plus agréable à la vue des rares piétons et des promeneurs de la terrasse du jardin Anna-Marly.

Un jeu de construction complexe

À l'origine, la dalle au-dessus du périphérique avait été conçue pour supporter un ou deux étages de construction en béton ; d'où l'intérêt majeur d'un immeuble en bois dont la légèreté permettra une élévation de huit étages au-dessus du rez-de-chaussée. Contrainte supplémentaire à celle du tunnel routier du périphérique : le passage en sous-sol de la ligne 13 du métro.

Le projet de l'agence AAVP Architecture porte le nom de Casa Jenga, du nom d'un jeu d'adresse en bois, composé d'éléments identiques que l'on superpose pour constituer une tour et dont les derniers étages sont réalisés avec des pièces retirées aux niveaux inférieurs. Dans les magasins de jouets, ce jeu porte aussi le nom de Tour infernale ! L'image s'explique par le système constructif choisi. Des blocs parallélépipédiques à ossature bois, identiques, entièrement finis en usine, intérieur et extérieur, selon le principe d'un module pour un logement (une centaine de studios). Ils seront empilés en répartissant leur masse en fonction des contraintes techniques, laissant tout de même à l'architecte une marge d'intervention pour instaurer un jeu de plein et de vide. « Le tout reposant sur un plancher de transfert métallique permettant la transmission des efforts sur



© FRANÇOISE COCHET



© AAVP ARCHITECTURE

les six pylônes support de la dalle [...], lui-même (le plancher, ndr) porté par des boîtes à ressorts pour se prémunir des vibrations générées par le passage souterrain de la ligne de métro », est-il précisé. Les façades seront revêtues de lames brise-soleil verticales en pin douglas pré-grisé.

S'il est convenu que la construction bois d'un immeuble de moyenne hauteur « de haute technologie » est 5% plus chère que la construction traditionnelle en béton, le chantier de mise en œuvre est

plus silencieux et deux fois plus rapide : livraison prévue pour juillet 2019.

Autre avantage potentiel : le site de la société Dhomino, à l'origine du système constructif, précise que « les modules conservent leurs éléments de grutage et de transport, ce qui permet leur démontage et déplacement ultérieurement ». Super ! Aux futurs habitants de demander le déménagement de leur résidence sur un pont de la Seine. Techniquement, cela ne devrait pas poser de problème !

FRANÇOISE COCHET

● Je m'abonne à La Page

pour 6 numéros (18 mois), au tarif normal : 12 € étudiant, chômeur : 8 €

Je soutiens La Page en m'abonnant à 15 € ou plus (6 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Equip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste au 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Email ou téléphone.....

Date.....

La suppression des contrats aidés menace les associations

Un contrat aidé ou emploi aidé est un contrat pour lequel l'employeur reçoit une aide financière de l'État qui réduit le coût du travail. C'est une aide pour personnes éloignées de l'emploi, en facilitant leur insertion, en leur mettant un pied à l'étrier. Pour l'employeur, c'est l'assurance de pouvoir mener des projets dont l'ancrage ne serait pas possible avec des bénévoles comme seuls acteurs.

État des lieux

À la fin août, le Premier ministre a déclaré qu'il y aurait moins de 200 000 emplois aidés en 2018, alors que 320 000 avaient été financés par l'État en 2017. Ils sont « trop coûteux » pour les caisses de l'État, et « peu efficaces » dans la lutte contre le chômage, a-t-il argué. Il préfère la formation plutôt que les contrats aidés et pourtant l'un est complémentaire de l'autre. Il précise que les emplois aidés seront maintenus dans les secteurs d'urgence sanitaire et sociale et l'accompagnement des enfants handicapés en milieu scolaire.

Dans notre arrondissement, cette décision touche la majorité des associations dites du secteur non marchand. Quelles soient culturelles, éducatives, sportives, caritatives... sans propositions compensatoires leur avenir est menacé, il y a urgence !

Toutes les associations sont ou seront touchées : pas de renouvellements de contrats, pas d'embauches mais des suppressions d'activités, des réductions de temps de présence, des projets abandonnés. Les bénéficiaires de ces contrats qui comptaient sur un recrutement voient tout s'effondrer, replongent dans l'anxiété du chômage et de la galère du lendemain. Pour tous l'espoir s'évapore : le jeune investi dans un projet de formation diplômante ou celui qui espérait enrichir son CV, le senior qui reprenait confiance et renouait des liens.

Combien d'élèves en échecs scolaires abandonnés à eux-mêmes, de petits sportifs privés d'après-midis de foot, de personnes dépitées face à la fermeture de leur cantine solidaire... !

Mobilisation, premier pas du gouvernement

Dès septembre, la communauté associative s'émeut, se concerta, évalue les conséquences des nouvelles mesures. Une marche depuis la place de la Garenne jusqu'à la Mairie est organisée le 6 novembre avant une intervention au Cica, des courriers sont envoyés aux deux députés du 14^e, Mesdames Marielle de Sarnetz et Anne-Christine Lang. Une lettre ouverte est remise en main propre au Premier ministre lors de sa venue sur le site des Grands Voisins*. Carine Petit et son équipe municip...

assurent les associations de leur soutien, la préfecture de Paris envoie une représentante lors d'une réunion ; elle parle d'un projet d'état des lieux pour apprécier la vulnérabilité des associations.

Le 17 novembre 2017, une lettre de la Mairie nous informe de la parution de l'arrêté préfectoral concernant de nouvelles dispositions pour les contrats aidés en Ile-de-France. « Ce décret ouvre la possibilité de renouveler des contrats pour 6 mois (sur 24 mois au maximum) financés à 70% pour, notamment, les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, et les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans... »

Dans ce cadre, la préfecture laisse à penser que les demandes de renouvellement ou les remplacements de postes suite à des départs, pourront être étudiés mais seront-ils acquis ?

Qu'advient-il aux contrats visant les demandeurs d'emploi hors de ces zones et ceux déjà exclus du circuit ? Car n'oublions pas que le gouvernement souhaite la disparition complète des contrats aidés d'ici deux ans.

Certes ces types d'emplois, créés depuis 1990, n'ont pas toujours débouché sur des succès : certains jeunes ont pu être déçus par une proposition de formation insuffisante ou des tâches répétitives dans une structure peu préparée à la gestion de ce personnel. Certains autres, par contre, sortis de l'exclusion, ont profité de ce tremplin pour acquérir des connaissances, valoriser des compétences et s'engager dans un projet professionnel.

Quant aux associations, rares sont celles qui ne doivent pas leur réussite aux emplois aidés.

Nous suivons l'évolution de cette mesure gouvernementale. Nous remercions celles et ceux, actuels ou anciens titulaires de contrats aidés, responsables d'associations, qui ont partagé leurs expériences avec nous.

JANINE THIBAUT

*Les Grands Voisins sont implantés sur le site du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Le Cepije redémarre

Certains riverains du local de l'association s'en sont fait l'écho : depuis l'automne 2017, le Cepije (centre paroissial d'initiatives jeunes, cf. La Page n°114) n'a plus guère donné signe d'activité. En effet, la directrice et les trois animateurs, en période de fin de contrats aidés, ont démissionné pour assurer la rentrée avec leurs nouveaux employeurs. Le matériel technique de son et vidéo a été stocké en lieux sécurisés. Une nouvelle équipe, moins nombreuse car recrutée sur des contrats nécessairement différents, permettra la réouverture d'un Cepije restructuré début 2018.



L'équipe presque complète de la Marmite Anti-gaspille.

À la marmite Didot

Ce jeudi midi, couverts et nappes blanches sur les tables au Centre social et culturel Didot pour près d'une trentaine de personnes. Yamina Alloui et son équipe s'affairent en cuisine pour mettre la dernière main à la préparation d'un repas à base de produits invendus, mis à disposition la veille par le supermarché voisin. Le centre Didot participe ainsi à la réduction du gaspillage alimentaire tout en permettant à des habitants de se rencontrer autour d'un repas. Les conversations des convives démarrent rapidement. L'unique menu du jour, comprenant une délicieuse blanquette de veau, est équilibré ; les plats sont servis à l'assiette, suffisamment copieux et bien présentés.

Jeune mère de trois enfants, Yamina Alloui connaît bien ce secteur Didot-porte de Vanves. Elle a travaillé, en contrat aidé, au centre socio-culturel Noguès, puis à l'association Le Moulin. Elle aime cuisiner et participait déjà comme bénévole à l'atelier cuisine du centre Didot, une fois par mois. En 2016, suite à un appel à projet municipal, le centre établit une convention avec un magasin Auchan situé en face. Yamina Alloui propose, plutôt qu'une redistribution brute des denrées, de les valoriser en les cuisinant, et d'organiser un repas, accessible à tous, adhérents ou non du centre. Et, en effet, la plupart des convives de ce jeudi sont des voisins, venus par le bouche à oreille ou alertés par une affiche dans le magasin. Certains sont des habitués : ils y trouvent le plaisir de manger en compagnie, soit en retrouvant des connaissances, soit dans l'espoir de rompre leur isolement.

Pour Yamina Alloui, la formule est validée. Elle souhaite toucher un public plus large, intergénérationnel, à la fois pour l'organisation des repas, mais aussi autour d'ateliers cuisine pour promouvoir les bons gestes de la lutte contre le gaspillage domestique. Elle monte une association avec

Les effets de la loi anti-gaspi, un an après

La loi de lutte contre le gaspillage alimentaire du 11 février 2016 oblige les magasins de détail d'une surface supérieure à 400 m² à distribuer leurs invendus alimentaires consommables aux associations de solidarité agréées qui en font la demande, sous peine d'une amende de 3 750 € en cas de refus injustifié. Une convention type signée entre les deux parties spécifie en détail les responsabilités de chacun et les conditions du don, à toutes les étapes du processus, garantissant notamment la sécurité alimentaire. Le distributeur bénéficie d'une réduction fiscale. Un an après la signature de la loi, Guillaume Garrot, président du Conseil national de l'alimentation, notait une progression des dons de 10 à 15% selon les territoires. À côté des acteurs traditionnels tels La Croix Rouge, Les Restos du Cœur, Les Banques alimentaires, environ 5 000 nouvelles associations locales ont obtenu la possibilité d'en bénéficier. www.linfontigaspi.org

Odile et Hélène, deux bénévoles rencontrées au centre Noguès lors d'opérations de traiteur solidaire, Anissa, Leïla, et Taoufik, féru de pâtisserie. Message personnel : La Marmite Anti-gaspille recherche un local adéquat avec cuisine collective. F.C.

Au centre Didot, 15, rue des Mariniers, le premier et troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires). Inscription la veille au plus tard, sur place. Participation : 3 €

Contact Yamina Alloui : lamarmite.antigaspi@gmail.com

Kalédoïk joue collectif

- Une association de musiciens, d'élèves et d'amateurs pour faire vivre toutes les musiques.

Pour les habitués des fêtes de quartier, Kalédoïk est un jazz band, composé d'enfants, d'ados ou d'adultes et animé depuis vingt ans par Jean-Noël Bertrand. C'est aussi une école de musique qui regroupe une quinzaine de professeurs-musiciens indépendants, adeptes d'un apprentissage personnalisé, d'une assimilation en douceur du solfège, d'une pratique de différents genres musicaux et du plaisir de jouer ensemble.

Parallèlement à des études d'ethnologie musicale, Jean-Noël Bertrand a suivi une formation de jazz dans différentes écoles et conservatoires. À ce parcours s'ajoutent deux années passées en Afrique, une expérience d'intermittent du spectacle dans un jazz band, des études de composition et d'arrangement et une pratique de flûtiste/saxophoniste dans divers ensembles, dont le groupe Métisko, actuelle formation d'instrumentistes compositeurs. En 2013, il valide un diplôme d'État de musique (flûte jazz) par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

Comme il le dit lui-même, c'est la paternité qui l'a conduit à la pédagogie : chant, rythme, danse, découverte des instruments, puis éveil graphique. Aujourd'hui, l'association compte environ 150 familles adhérentes et 200 élèves, de tous niveaux et de tous âges, des débutants aux anciens élèves, qui, comme Marlène Beghin (piano), deviennent à leur tour enseignants. Kalédoïk propose une formation

musicale et instrumentale, voix comprise, dans tous les styles : du classique comme du jazz, de la pop, du rock... Les cours les plus demandés sont guitare et piano. Beaucoup d'élèves pratiquent deux instruments. Chaque enseignant est libre de choisir sa méthode et propose du sur mesure, en cours particulier ou en petit groupe de deux à quatre élèves. Les cours sont dispensés soit au domicile de l'enseignant, soit chez l'élève, essentiellement dans le 14^e, et à Musique Location (14, bd Port-Royal), ainsi qu'au studio HF Musique pour la batterie (5, rue Dareau). Philippe Jolly, étonnant restaurateur de pianos (La Page n°91) et président de l'association, met à disposition un espace au 25 bis, rue Bouldard.

Jouer ensemble et en public

Kalédoïk a fait de l'absence de local un atout : outre la réduction des charges non négligeable pour une association qui n'est pas subventionnée, cette contrainte l'a poussée à développer des partenariats avec d'autres structures musicales. Des ateliers de pratique d'orchestre ont lieu dans les centres de Paris animé (Vercingétorix et Marc Sangnier), l'un pour les ados, l'autre pour les adultes, conduits par Jean-Noël Bertrand et Clément Piezanowski, guitariste. Les concerts d'orchestre favorisent la motivation, la rigueur et le plaisir du jeu collectif. Et la culture jazz de Kalédoïk développe le goût

de la prise de risque de l'improvisation plutôt que l'esprit de compétition.

En plus des cours, des auditions d'élèves de plusieurs enseignants sont régulièrement organisées devant un public encourageant de parents, fratricides et amis comme ce jour de décembre dernier dans l'auditorium de La Sirène (orchestre d'harmonie amateur), 20, rue Dareau. Pour Inken Mizez, professeur de piano, ces moments de regroupements d'élèves isolés sont importants pour leur permettre de partager ce qu'ils ont appris et les embarquer dans une aventure collective de jeu et d'écoute de la musique, y compris avec les plus jeunes et les débutants, dès lors qu'ils sont volontaires. Certains auditeurs y ont retrouvé le goût de l'étude et ressorti leur instrument, comme Francis, trésorier de l'association, qui a repris le saxophone à la retraite et lance joyeusement : « quand je joue, je retrouve mes 18 ans ! ».

F.C.

Contact : Jean-Noël Bertrand, 0145408421 - www.kaledoik.fr

Cotisation annuelle : 35 € par famille
Eveil musical : 106 € par trimestre/une demi-heure à une heure selon le nombre d'enfants (1 à 4)
Instrument : 212 € par trimestre/une demi-heure hebdomadaire
Orchestre ou chorale : à partir de 100 € par trimestre



Séance publique à la Sirène.

La participation des Portugais à la grande guerre

● Un colloque, le 25 novembre, a sorti de l'oubli cette page de l'Histoire.

Dans le cadre de la commémoration de la troisième année de la première guerre mondiale en novembre dernier et sur proposition de la Maire, Carine Petit, a été présenté *Le chemin de mémoire du 14^e arrondissement durant la guerre de 14*, en 45 panneaux sur les grilles du square Ferdinand Brunot. Les quatre derniers panneaux, un par an, rendent hommage à la forte implication du corps expéditionnaire portugais en France et à Paris; ils illustrent le colloque organisé à la mairie par la délégation de Paris et d'Ile-de-France de la Ligue des combattants portugais présidée par Georges Viaud.

Le professeur Yves Léonard, spécialiste du Portugal contemporain, et Manuel dos Nascimento, historien, ont fait découvrir au public cette participation trop méconnue, dès mars 1916, de la jeune République portugaise constituée le 5 octobre 1910 et fière de cette «Union sacrée». Elle faisait partie des 18 alliés de la France aux côtés du Royaume-Uni. Jusqu'en 1919, 55 165 militaires s'étaient engagés dans les Flandres françaises, subissant des pertes considérables, 2 160 morts pour la France et l'honneur du Portugal.

Contrairement à d'autres contingents militaires dont les survivants repartaient chez eux, un grand nombre de Portugais ont choisi de rester en France, rejoints par des compatriotes recrutés dans le cadre de la convention de main-d'œuvre signée entre la France à reconstruire et qui manquait de bras, et le Portugal. Ils y fondèrent des familles.

Pour rafraîchir les mémoires défaillantes, il suffit de lire le nom de leurs morts. Ici, commune de La Couture dans le Pas-de-Calais, l'Anneau de la Mémoire présente 2 226 combattants décédés en première ligne de «la bataille de la Lys». Il y eut partout des cérémonies de poses de la première pierre, des inaugurations de monuments, tel «Au soldat portugais» à Richebourg, l'ajout sur le blason de Lille des armes portugaises qui libérèrent la ville en 1918, sans oublier l'avenue des Portugais à Paris, près de la place de l'Etoile.

2018 viendra compléter ces commémorations tant au Portugal qu'en France, et notamment dans le 14^e, fort d'une importante communauté. Le centenaire de «la bataille de la Lys», sera célébré par une reconstitution historique et un défilé.

MARIE-LIZE GALL



L'affaire Dreyfus des ouvriers

● Un square honore la mémoire de Jules Durand, syndicaliste victime d'une machination judiciaire.

Au Havre, sur le port, le 17 août 1910, démarre une grève illimitée des charbonniers-journaliers, dockers parmi les plus miséreux dans la profession, «contre l'extension du machinisme et contre la vie chère, pour la hausse des salaires et le paiement des heures supplémentaires». Cette grève touche un secteur stratégique, l'approvisionnement en charbon indispensable à la marche des navires qui fait la fortune des négociants havrais. Elle se déclare lors de la mise en service du «Tancarville», machine qui transporte le charbon sur les paquebots à la place des ouvriers.

Le 9 septembre éclate une rixe entre trois ouvriers en grève et Louis Dongé, contremaître, qui insulte les grévistes et brandit un revolver. Tous les quatre sont ivres. Les charbonniers se ruent sur Louis Dongé, le désarment et le frappent à coups de pieds. Il meurt le lendemain à l'hôpital.

Le 11 septembre, Jules Durand, secrétaire du syndicat qui a appelé à la grève, est arrêté et inculpé d'assassinat, guet-apens et crime avec préméditation. Une instruction bâclée, des faux témoins payés par la Compagnie générale transatlantique pour dénoncer Jules Durand comme commanditaire du meurtre malgré un rapport à décharge du commissaire chef de la sûreté, tout aboutit le 25 novembre à une condamnation à la guillotine. La défense, assurée par René Coty, futur président de la IV^e République, aura été impuissante dans ce procès qui se révélera truqué.



© LES AMIS DE JULES DURAND

Un syndicaliste révolutionnaire et pacifiste

Ayant fréquenté l'Université populaire des Bourses du Travail, Jules Durand, s'est formé au concept de lutte des classes à travers ses lectures de Louise Michel et de Proudhon. Âgé de trente ans et récemment élu responsable du syndicat CGT des charbonniers, il le réorganise et le renforce. Il établit un cahier revendicatif sérieux et agit contre la violence et pour l'ouverture de négociations. Membre de la Ligue des Droits de l'Homme, c'est aussi un militant anti-alcoolique alors que l'alcoolisme fait des ravages chez les dockers-charbonniers. Calme, instruit, raisonnable et écouté, il apparaît comme un leader dangereux, un homme à abattre aux yeux des patrons de la «Transat».

Des réactions de solidarité

Aussitôt après l'audience, les jurés réunis réalisent que la peine est trop lourde et signent collectivement un recours en grâce en sa faveur. De leur côté, trois heures après l'annonce du verdict, les syndicats appellent à une grève générale qui paralyse le port du Havre. Un comité de soutien s'organise pour la révision du procès qui obtient l'appui d'Anatole France et de Jean Jaurès. Une pétition est signée par 200 parlementaires pour une grâce présidentielle. Des mouvements de solidarité s'expriment partout en France mais aussi en Angleterre et aux États-Unis.

Gracié par le Président de la République, Armand Fallières, sa peine est d'abord commuée en 7 ans de réclusion, sa libération est finalement prononcée le 16 février 1911. Mieux, un arrêt de la Cour de cassation l'innocente le 15 juin 1918. Mais il est trop tard, Jules Durand a définitivement sombré dans la folie. Ses conditions de détention et son isolement l'ont achevé. Il meurt à 45 ans à l'asile d'aliénés de Sotteville-lès-Rouen. Il a préalablement fait un séjour à Sainte-Anne dans notre arrondissement.

Une postérité entre mémoire et oubli

Dès le départ tout a été fait pour étouffer cette «affaire Dreyfus des ouvriers». Le dossier judiciaire et le dossier médi-

cal de Jules Durand ont mystérieusement disparus. Il n'existe presque aucune archive. En dehors de quelques militants dockers au Havre, qui connaît cette affaire? Et pourtant, nombreux ont été les écrits et témoignages. À commencer par une pièce de théâtre d'Armand Salacrou, *Boulevard Durand*, reprise dans un téléfilm de Jean-Paul Carrère, des émissions à la radio, différents travaux universitaires, des livres parmi lesquels un roman de Philippe Huet, *Les quais de la colère* (Albin Michel, 2005).

Un hommage dans le 14^e

Une étude a été réalisée par John Barzman et Jean-Pierre Castelain, *Jules Durand, un crime social et judiciaire* (L'Harmattan, 2005), avec la participation des Amis de Jules Durand. Cette association agit pour le faire connaître et lui rendre hommage. C'est elle qui est à l'initiative de la dénomination d'un square Jules Durand, proposition adoptée à l'unanimité par le conseil d'arrondissement. Inauguré le 22 juin dernier en présence de nombreuses personnalités dont Carine Petit, Christiane Taubira, mais aussi sa petite fille Christiane Delpech, d'une importante délégation de dockers du Havre et bien sûr des Amis de Jules Durand, ce square se situe entre les rues Léonidas et Olivier-Noyer.

Pour prolonger cet hommage, le film de Sylvestre Meinzer *Mémoires d'un condamné* a été projeté le 28 novembre au cinéma Chaplin Denfert. Cet essai documentaire, sorti tout récemment, explore la mémoire de cette affaire en interrogeant les lieux et les hommes que Jules Durand aurait pu rencontrer. Pour la réalisatrice, Jules Durand fut victime d'une triple condamnation : condamnation à mort, à la folie, à l'oubli. Comme «l'histoire du monde ouvrier véritablement condamné à disparaître dans le silence».

CHRISTINE SIBRE

Sources

<https://www.julesdurand.fr/les-amis-de-jules-durand/>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Durand
www.lardux.net/article690

Vercingétorix, Gergovie, Alésia, l'histoire gauloise mise à toutes les sauces

Pourquoi donc, à travers trois de nos rues, vouloir remonter au passé gaulois de la France? Surtout qu'il s'agit, pour Alésia, d'évoquer une défaite... Suffirait-il de noter que cette rue d'Alésia a été baptisée aux temps glorieux du Second Empire quand, pour les deux autres, ce fut sous la République, en 1873, au lendemain d'une cuisante défaite?

Extrait d'un entretien avec Laurent Olivier, «Des sociétés prospères et raffinées», paru dans *L'Histoire* n°439 (septembre 2017), voici sur ces recours successifs à une lointaine histoire l'analyse d'un éminent spécialiste, Conservateur en chef des collections d'archéologies celtique et gauloise au Musée national de Saint-Germain-en-Laye.

JEAN-LOUIS BOURGEON

Pendant longtemps, personne ne pensait plus aux Gaulois. C'était des Romains qu'on revendiquait l'héritage. Ce n'est qu'aux alentours des années 1720 que certains historiens commencent à s'intéresser aux Gaulois comme étant le peuple qui a habité, dans l'Antiquité, le territoire actuel de la France. Ils s'opposent en partie à la version de l'histoire, favorisée par l'Ancien Régime, qui fait de la noblesse les descendants directs des conquérants francs : ce serait grâce à cet ancien «droit de conquête» que les nobles justifieraient leur domination sur la société et le pays.

Or, avec le mouvement des Lumières, une autre conception de la collectivité nationale émerge. Face à la noblesse se dresse désormais le tiers état qui est composé, lui, des descendants des Gaulois et des Romains. Les Gaulois prennent une importance capitale dans la constitution de l'idée de nation : ils sont le plus grand nombre et à ce titre ils représentent le droit de la collectivité à disposer d'elle-même.

Le Second Empire transforme cet héritage du mythe républicain de «nos ancêtres les Gaulois». Napoléon III, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État, décide en 1862 la fondation du musée des Antiquités gallo-romaines et celtiques qui ouvre en 1867. Comment unir les Français derrière lui, dont beaucoup lui sont hostiles? Son modèle est César; lorsque les peuples,

fait-il valoir dans son *Histoire de Jules César*, ont la chance d'être gouvernés par de telles figures, ils accomplissent un bond en avant extraordinaire : César a fait entrer les Gaulois dans la civilisation et lui, Napoléon III, propulse les Français dans la modernité. Les Gaulois ont été vaincus, mais c'était pour leur bien. C'est ainsi que l'on invente l'idée d'une culture «gallo-romaine» qui est une spécialité bien française! Il s'agissait d'accréditer l'idée que l'identité française était le fruit d'un harmonieux mélange, entre un substrat local gaulois et un apport romain de civilisation.

Avec la guerre de 1870 contre la Prusse, les Gaulois deviennent des patriotes, qui luttent contre un ennemi sans pitié, pour la défense de leur pays et de leurs valeurs. C'est l'image que l'on voit s'imposer dans les manuels d'histoire de France de la III^e République.

Le régime de Vichy fait jouer de nouvelles correspondances : la défaite de 1940 est une réédition d'Alésia, et Pétain le nouveau Vercingétorix qui fait au pays «le don de sa personne». Mais c'est pour mieux justifier la collaboration : vaincus, comme autrefois leurs ancêtres gaulois, les Français doivent s'entendre avec le vainqueur pour s'intégrer à un nouvel empire, allemand cette fois, source d'une régénération européenne...

Après la guerre, une nouvelle image sort de la boîte à fantômes qu'est le passé gaulois. Désormais, les Gaulois sont des résistants, comme l'auraient été, dans leur ensemble, les Français sous l'Occupation. Certes, ils sont rieurs, contestataires, individualistes... mais ils sont généreux, épris de justice, inventifs. C'est cette image idéale de la France des «trente glorieuses» que l'on voit dans *Astérix* : une France gauloise ouverte sur le monde, mais qui résiste «encore et toujours» à l'impérialisme, qu'il soit jadis romain ou maintenant américain...

Dans notre monde en mutation, il ne fait guère de doute que les Gaulois vont trouver une nouvelle place, loin des anciennes images. Car au fond, à chacune de ces métamorphoses, ce qui est dit des Gaulois est bien plus révélateur de la société qui les imagine, les fantasme : toute image des origines gauloises est fondamentalement une production idéologique.

Souvenirs d'une habitante de la rue Daguerre

● Entretien avec Renée Vincent, habitante du même logement depuis 1957.

La Page – Quand et comment êtes-vous arrivée rue Daguerre ?

Renée Vincent – Je suis Picarde ! Née à Laon en 1929, où j'ai grandi – si l'on met entre parenthèses l'exode de 1940 qui m'a fait découvrir la Mayenne –, j'ai ensuite fait mes études supérieures à l'université de Lille. Licenciée en philosophie, j'ai commencé ma vie professionnelle en 1952, à Meaux, puis à Paris, au lycée Lamartine. N'étant pas très heureuse, je suis devenue en 1957 documentaliste au Centre d'études économiques(1). Je logeais chez l'habitant. Mon père, qui s'inquiétait de voir perdurer cette situation, m'a poussée à m'installer. Lorsque j'ai trouvé ce logement à acheter, mes économies me permettaient d'en payer la moitié, et mes parents ont payé l'autre.



Au carrefour Daguerre-Deparcieux, en 1964.

Je suis arrivée ici en avril 1957 ; selon l'annonce, c'était une chambre avec eau, gaz et électricité... Ce qui signifie qu'il n'y avait ni toilettes (on les trouvait un demi-étage au-dessus), ni salle de bain. Cet inconfort a duré un certain temps, mais dès 1960, ce logis allait devenir un pied-à-terre, car l'aventure de l'expatriation commençait. Ma vocation d'enseignante a repris le dessus. Ayant démissionné de l'Éducation nationale, j'ai tenté le privé en Suisse (Montreux), dans une *finishing school* célèbre. J'y étais logée, nourrie et blanchie, mais « servante » de jeunes étrangères riches que l'étude du Français n'intéressait guère. Après ce demi-échec, je repartis à Londres, comme jeune fille au pair (de 32 ans !), afin de parfaire mon anglais. J'ai obtenu ensuite un poste d'enseignante de français économique et commercial dans un collège de rêve, à Hampstead. Enfin une vie stable et heureuse à Londres, avec des visites rue Daguerre lors des vacances scolaires.

La Page – Quelle image donneriez-vous de la rue Daguerre à la fin des années 50 et aujourd'hui ? Comment l'avez-vous vue évoluer ?

Renée Vincent – En 1957, cette rue donnait une grande impression de vétusté, et pourtant, elle était mieux que les rues transversales (Fermat, Deparcieux et Roger) où la misère apparaissait vraiment. Tout ceci a bien changé, et j'avoue apprécier l'aspect soigné du quartier. Notre immeuble avait une concierge, Madame Pauline, et chaque résident devait crier son propre nom en rentrant le soir. Il y a longtemps qu'elle a été remplacée par un code et que sa loge a servi à agrandir le restaurant.

Mais je voudrais insister sur les commerces, dont la plupart ont disparu. Le marché, immense, était à l'autre extrémité de la rue, et chacun a regretté sa disparition. Quant à notre portion de rue, proche de l'avenue du Maine, elle était très riche en commerces de bouche, petites épiceries souvent possédées par

des Maghrébins, qui vendaient en outre des produits d'entretien et des fruits et légumes. Il y avait aussi une boucherie « générale » ainsi qu'une boucherie chevaline qui a été remplacée par une extension des studios d'Agnès Varda. Bien sûr, la boulangerie était toute proche, et la boulangère avenante tandis que son mari, blanc de farine, incarnait la fatigue due à son métier.

Juste en bas de chez moi se trouvait une très grande laverie avec d'énormes machines bruyantes, qui contribuaient à me chauffer (j'habite au 1^{er} étage) ! Elle a été remplacée par un restaurant, dont la cuisine me chauffait encore. Puis cet établissement a cédé la place au restaurant actuel, dont la cuisine est désormais au fond... À côté, habitait un tailleur, qui ne faisait aucun vêtement de travail, uniquement de beaux costumes, et dans la vitrine de son atelier étaient exposés des tissus de grande qualité. Lui a succédé un rempaillleur de chaises qui a réussi rapidement. Son fils s'est établi comme tapissier et l'atelier est devenu un beau magasin !

Pour finir avec le textile, la rue Daguerre possédait une boutique de repassage, bien différente de nos pressings d'aujourd'hui, sur la devanture de laquelle on pouvait lire « ici, repassage de bonnets ». Cette inscription devait dater du début du xx^e siècle. Nous avions aussi un plombier, Monsieur Ammann, qui avait pris la suite de son père, et un salon de coiffure avec toutes les installations nécessaires aux « indéfrisables » de ces dames.

La boutique la plus originale était le Chardon bleu, où je ne suis jamais entrée car j'ignorais qu'on y vendait des parfums ; en fait, cet apothicaire en fabriquait lui-même, mais il ne présentait en vitrine que des petits flacons de lotion contre l'acné ou les pellicules...

Des lieux culturels

Lorsque je me suis installée, la rue Daguerre ne connaissait aucun opticien, peu de fleuristes, et encore moins de chocolatiers, mais deux librairies. Face à mon immeuble se trouvait une galerie d'art appartenant à un couple de Slaves, Tylek et Tylecek, charmants et accueillants, même si on ne voulait pas acheter ! Le magasin d'accordéons, un peu plus loin, est rescapé de cette époque : on y prenait des cours sur ces « pianos du pauvre » et de temps en temps on y dansait. Le magasin s'est agrandi à une époque, avant de revenir à sa dimension initiale. Et puis il y avait les cafés nombreux, importants pour la vie sociale puisque les habitants n'avaient pas de télévision. Le Naguère en est le meilleur exemple. Après la transformation-destruction de la Bélière(2), un restaurant sympathique avait pris la place. Aujourd'hui, il paraît désert.

Notre rue, qui était pauvre il y a 60 ans, est devenue presque luxueuse, mais la convivialité et les bonnes relations de voisinage demeurent. Les restaurants « exotiques » sont florissants, mais la célèbre Forchetta ne désemplit pas, elle que fréquentaient autrefois César et encore Agnès Varda. À ce propos, son film *Daguerrotypes* met en scène un bon nombre des commerçants dont je vous ai parlé. Mais il date de 1975, c'est-à-dire près de vingt ans après mon arrivée dans la rue. Les choses avaient déjà évolué !

Même si je suis rarement là, je suis passionnée par mon quartier, je ne vote jamais au Consulat de Londres, mais ici. J'assiste aussi à la cérémonie du 18 juin à la Mairie. Et j'ai été bien inspirée d'aller à une soirée organisée par *La Page* à la bibliothèque Georges Brassens...

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE SALMON ET DOMINIQUE GENTIL

(1) Institution qui travaillait surtout pour le Commissariat au Plan.

(2) Voir *La Page* n° 55, 62 et 63.

Sur les pas de Blaise Cendrars

Trois bonnes raisons d'annoncer la parution du *Paris de Cendrars**. Dernier né de la foisonnante collection *Le Paris des Écrivains*, il est publié par les éditions Alexandrines de la rue Ducouëdic. Son auteur, Olivier Renault, est le libraire bien connu de La Petite Lumière, rue Boulard. Et surtout, celui-ci nous entraîne avec brio dans les boulingues des deux rives d'un Cendrars qui « révèle Paris ». De son vrai nom Frédéric Sauser (1887-1961), l'écrivain cosmopolite et baroudeur a beaucoup voyagé au propre et en imagination. Mais Paris c'est sa ville

: les quais, la Ruche, le Bœuf sur le toit, avec une prédilection pour Montparnasse et ses cafés avec ses amis peintres et poètes (le couple Delaunay, Modigliani, Léger, Chagall, Miller), des voyous et des anarchistes mais aussi des magnats de la presse. En poésie comme en tout, Blaise Cendrars « n'aime pas les entraves et lance à coups d'éclairs ce qu'il crée. »

Il passera les dix dernières années de sa vie, « à l'ombre de la Santé », au 23, rue Jean-Dolent face à cette prison « qui lui rappelle qu'il aurait pu mal tour-

ner » alors qu'il est à présent un écrivain reconnu. En mai 1959, Blaise se maria même avec sa « vieille maîtresse » Ramone en l'église voisine Saint-Dominique (rue de la Tombe-Issoire). Olivier Renault trouve alors les bons mots : « Disons que cet athée libertin est un catholique culturel ».

FRANÇOIS HEINTZ

*Olivier Renault, *Le Paris de Cendrars*, éd. Alexandrines, 2017, 9,90€. Petit format à glisser dans sa poche en sillonnant Paris sur les pas de son écrivain préféré !

Une expo d'arts peut en cacher une autre

● Une dynamique aventure collective de la nouvelle Accorderie Paris-Sud, au sein du réseau des accorderies parisiennes.

L'Accorderie Paris 14, 6, rue Maurice-Bouchor, transformée en Accorderie Paris Sud, désormais association loi 1901 (cf. *La Page* n°115), a eu la chance de profiter de l'offre généreuse de Paris Habitat. Ce prêt gratuit de la galerie « L'expo » rue Maurice-Bouchor, entre les Portes Didot et de Vanves, en novembre dernier, permit de présenter une partie de ses adhérents, une vingtaine d'artistes professionnels ou amateurs, bouillonnants d'élans créatifs. Le principe de l'Accorderie est l'échange de services variés, sur la base de crédits temps échangés. Pas d'argent ! Ou plutôt, la monnaie est un service rendu. Ainsi, le temps passé par chaque exposant-accordeur à organiser et à tenir les permanences de l'exposition a été dûment consigné sur un registre.

Rien ne doit disparaître !

Art textile, art verrier, dessins au crayon, au fusain ou à la sanguine, peinture à l'huile*, à l'acrylique, collage, ont émaillé harmonieusement les murs, grâce aux savoir-faire ès-accrochage de sept artistes exposants. La vente des œuvres n'était pas autorisée par le prêteur de la galerie, comme c'est la règle pour la plupart de leurs expositions.

Plusieurs réunions de concertation ont été nécessaires, dès fin août 2017, pour apprendre à se situer dans le groupe, enclencher une dynamique efficace. Il y eut d'abord la conception de l'affiche sur le thème de l'individu au collectif.

Comme ce collectif d'artistes était épris d'une libre ouverture d'esprit, d'autres thèmes furent acceptés : sculpture abstraite en papier plié style origami, animaux domestiques, paysages bucoliques, nature, personnages, etc. De l'avis général, l'accrochage fut réussi. Les deux pots de vernissage et de fermeture ont vu une grande et chaleureuse affluence. Le décrochage s'est aussi terminé en bonne intelligence. Au cours des journées, les artistes qui, parfois, ne s'étaient encore jamais rencontrés, ont allègrement tissé des liens et échangé avec un vif intérêt leurs impressions sur leurs processus de création respectifs.

Les objectifs de l'Accorderie Paris-Sud, 13^e, 14^e, 15^e arrondissements, exempts de tout esprit clochemerlesque, furent atteints : sortir de l'entre-soi, valoriser ce qui est fait... Ce capital de dynamique de groupe ne devait pas s'évaporer dans la nature comme cela ! « Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme », disait Lavoisier : le soir même du décrochage, l'équipe eut la joie d'apprendre de la part du trésorier de l'association qu'une nouvelle exposition des artistes de l'Accorderie Paris Sud, sera planifiée avec le concours des autres accorderies de Paris, en 2018, dans le quartier du Marais. L'aventure de ce nouveau collectif continue donc et son dynamisme créatif rebondit ! Artistes bien accordés, bandez vos arcs en équipe, et frappez au cœur... de vos passionnantes inspirations. L'union a fait et fera la force.

BRIGITTE SOLLIERS

*Et notamment, deux peintures de MAL, artiste du 14^e, aux 40 dessins du chantier du square marin, déjà célébrés par *La Page*, n°116. Ces encres ont fait l'objet de trois expositions en 2017, dans le 14^e.

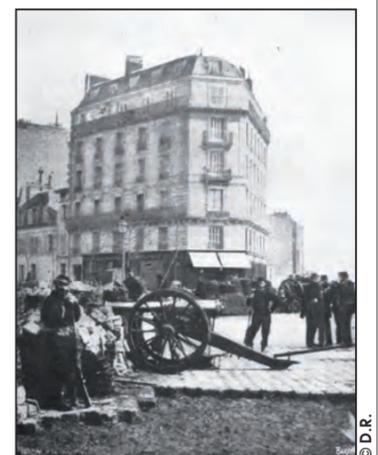
Vive la Commune !

Comme une rivière bleue* est l'histoire d'une foule de personnages enfermés dans Paris pendant les 72 jours qu'a duré la Commune (18 mars au 21 mai 1871). S'appuyant sur des sources jamais exploitées, ce roman nous entraîne au cœur de la ville assiégée à travers les fêtes, les concerts, les débats fiévreux, à l'Hôtel de Ville, à la barrière d'Enfer, sur les fortifications. « Entre Montrouge et Montmartre, toujours le cœur de l'histoire bat » : un mélange de chronique historique et de fiction dialoguée. L'on suit le narrateur dans ses pérégrinations guidé par Lissagaray (1838-1901), communard à la fois témoin et historien qui publiera en 1876 une *Histoire de la Commune de 1871* qui reste un grand classique. Michèle Audin sort de l'oubli les personnages inconnus et obscurs qui fabriquèrent cette révolution « tranquille et belle comme une rivière bleue », selon les mots de Jules Vallès dans *L'Insurgé*.

Mathématicienne et écrivaine, Michèle Audin (née en 1954) est membre active de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle fondé par Raymond Queneau). Il n'est pas sans importance de



© BRIGITTE SOLLIERS



Barricade de la place d'Enfer (Denfert-Rocherou), canon dirigé vers le boulevard d'Enfer (Raspail).

savoir qu'elle est la fille de Maurice Audin (1932-1957), mathématicien et militant anticolonialiste, arrêté à Alger par l'armée française, torturé et assassiné en juin 1957.

L'auteure présentera son livre le mercredi 24 janvier à la librairie Le Livre Ecarlate, 31, rue du Moulin-Vert 75014.

F.H.

Michèle Audin, *Comme une rivière bleue*, L'Arbalète-Gallimard, 2017, 400 p., 23,50€

Marcel Santi Les « carnets de balles » d'un poilu de la Grande guerre

● 160 dessins inédits croqués sur le vif dans les tranchées de 1916 à 1918.

À travers tous ses ouvrages, Jean-Pierre Hammer s'élève contre l'injustice sous toutes ses formes et soutient les victimes des oppressions et des guerres. Dans ce beau livre *Carnets de balles et... de voyage, dessins et écrits des tranchées d'un poilu de la Grande guerre**, l'écrivain, peintre, musicien et germaniste, ancien professeur des universités (et fidèle lecteur de La Page depuis ses débuts), nous livre les témoignages et l'œuvre artistique d'un rescapé de 14-18, patriote et pacifiste, Marcel Santi (1897-1986) qui a été l'âme du Mémorial de Verdun. Ses dessins et écrits des tranchées suivis du Carnet de voyage du temps de paix sont des documents inédits qui furent confiés à son ami J.-P. Hammer.

L'auteur en explique la genèse : « J'ai rencontré Marcel Santi à Paris en venant habiter dans le même immeuble que lui, rue Boussingault dans le XIII^e arrondissement. C'est dans l'escalier qu'un jour de septembre 1978 je croise Marcel pour la première fois. Au 6^e étage sous les toits, il dispose d'un studio transformé en atelier où il se rend chaque jour pour dessiner et peindre. Une amitié va naître entre nous ». Avant de quitter Paris pour une maison de retraite à Nice, il remet à J.-P. Hammer une sacoche pleine des ses œuvres, en particulier de dessins et de calques issus de ses carnets de guerre. En précisant alors : « Mes carnets étaient en si mauvais état à cause de la boue des tranchées que je les ai reproduits au moyen de calques, en les accompagnant des réflexions de mes camarades, toutes notées sur le vif ». Profondément pacifiste, Marcel Santi a espéré comme beaucoup de ses contemporains que cette guerre serait la « Der des ders ».

Le livre débute par une brève biographie de l'artiste né en 1897 à Lacroix-sur-Meuse (Meuse). Doué pour le dessin, il entre à l'École nationale des Arts décoratifs de Paris. En août 1916, il est mobilisé avec la classe 17 dans le 42^e Régiment d'Infanterie en qualité d'agent de liaison et observateur. Gazé à deux reprises, il aura participé aux grandes batailles dont celle du Chemin des Dames. Durant toute la guerre, il ne cesse de dessiner au service de la mémoire de ses camarades du front. À chaque fois, il a mentionné le nom des lieux des opérations et la date où il a réalisé ses dessins si bien qu'il est possible de suivre son itinéraire. Un des carnets l'a même préservé d'une blessure lorsqu'un éclat d'obus atteint la poche où le carnet se trouvait. Dès 1919, il est nommé Peintre aux armées et exposera ses tableaux à l'huile dans le cadre des salons de peinture de l'Armée. Rendu à la vie civile, Marcel Santi sera publicitaire, un métier où il excellera. La création du Mémorial de Verdun lui doit beaucoup dont une fresque disparue aujourd'hui après la rénovation du monument.

J.-P. Hammer décrit un homme petit, trapu mais vif et fort qui « n'est pas un antimilitariste doctrinaire ni un anarchiste militant ni un déserteur des combats. En qualité d'agent de liaison – une mission de tous les périls – il témoigne de l'horreur de la guerre avec ses poux, ses rats, la boue, les amis morts, les ennemis et il le fait sans haine ».

Le livre se divise en trois parties : les dessins de guerre, les écrits des tranchées (paroles de poilus) et les dessins du temps de paix. Ce sont les images du front, celles rapportées des tranchées, qui ouvrent le chemin



© D.P.R.

dans l'œuvre dessinée de Santi. Soit l'essentiel de ses dessins à la mine de plomb qui témoignent de son pacifisme et révèlent la solidarité humaine par-delà la guerre comme « Mon pauvre vieux » murmuré par un poilu blessé à un soldat allemand aveugle ou dans cet autre dessin montrant un grand blessé français soutenu par un soldat allemand et un soldat nord-africain. Non sans humour, parfois : un poilu lourdement harnaché de son barda, marche, gros godillots aux pieds, disant « Partir... C'est mourir un peu ! ». Après une analyse sémantique des paroles de poilus figurant en légende des dessins, J.-P. Hammer rassemble, dans une deuxième partie, les documents écrits laissés par un Marcel Santi « artiste de l'écriture », notamment la lettre-testament qu'il reçoit de son ami disparu en 1918. L'on peut aussi y lire son hommage au soldat « Emilien Jost, le Lorrain délivré ». Refermant le livre sur une note vivante, l'on découvre les paysages apaisants de son carnet de voyage de Paris à Mougins (Alpes-Maritimes). Bien loin des ravages de la guerre !

F.H.

*Jean-Pierre Hammer, *Carnet de balles et... de voyage, dessins et écrits de Marcel Santi*, éd. Karthala, 2017, 240 p., 160 dessins et illustrations, 40 €. Disponible notamment à la librairie L'herbe Rouge, 1bis rue d'Alésia.

Oscar d'honneur pour Agnès Varda

● Une citoyenne du 14^e récompensée à Los Angeles.

Ceux qui ont pu voir à la télévision la cérémonie de remise d'un Oscar d'honneur par Angelina Jolie à Agnès Varda, ont découvert « la grand-mère de la Nouvelle Vague » enjouée et infatigable. Le tout Hollywood, refroidi par des révélations d'autant plus glaques qu'elles étaient connues, se réchauffait, applaudissant à tout rompre comme on chasse un mauvais souvenir. Ce soir-là, il n'avait d'yeux que pour la réalisatrice française, facétieuse, virevoltant dans un petit duo de danse improvisé avec la jolie Angelina. Ce public conquis se souvenait enfin d'une des premières réalisatrices à s'imposer dans un milieu majoritairement masculin, lors de la Nouvelle Vague. Et ceci, sans ambiguïté, par son seul talent, son réel amour du cinéma, de l'Art, des gens – de tous les gens, comme elle l'a écrit dans son discours. Généreuse et ouverte, elle a encore de quoi glacer quelques magnats de l'industrie du cinéma ou encore certains acteurs et actrices adeptes de quelques compromissions, ou de la chirurgie esthétique. « Pour les Américains qui ont tellement peur de l'âge, je représente l'inattendu : j'ai beaucoup aimé vieillir, même si je m'abîme un peu ».



© CINE TAMARIS-ARCHIVES AGNÈS VARDA

Avec sa voix tour à tour charmante et gouailleuse et le clin d'œil de sa coiffure bicolor, elle est restée jeune, en harmonie avec ses enfants, Rosalie, productrice, Mathieu, acteur et metteur en scène. Ils assurent en famille la pérennité de l'œuvre construite avec son mari, Jacques Demy, dont le nom a été donné à la place du marché proche de la mairie.

Mais elle est aussi « ...la liberté incarnée, celle dont on se dit qu'elle est presque impossible » confie JR, l'artiste Street Art et photographe de 50 ans son cadet, avec lequel elle a réalisé le film documentaire *Visages Villages*, sillonnant la France avec son camion. Du rêve, de la poésie, des jeux de mots, et surtout des rencontres humaines. Sorti en juin, il est attendu en mars prochain à la 90^e cérémonie des Oscars. C'est un beau parcours depuis *La pointe courte* ou *Cléo de 5 à 7* pour cette octogénaire aux multiples talents.

Hollywood, Paris et autres capitales peuvent dire un grand merci à Agnès Varda, même si elle considère recevoir « un cadeau... un ... Oscar d'honneur, c'est surtout une preuve d'amour des artistes américains, des actrices, des cinéphiles, des étudiants qui, eux, me connaissent ». Il s'ajoute aux plus hautes distinctions déjà reçues. Citoyenne du 14^e arrondissement, comme elle aime à se présenter, elle en est l'une des belles âmes, une bonne fée chère à nos cœurs dans sa maison rose et son couloir de verdure.

M.-L.G.



© ALAIN GORIC H

Un bolchevik chez les bourgeois

Des logis qu'entre 1908 et 1912 Lénine occupa dans le XIV^e, un seul reste signalé, 24 rue Beaunier, grâce à une belle plaque apposée là en 1945 dans l'euphorie de la victoire des alliés. Dénoncé par une concierge qui voyait en lui un dangereux anarchiste, il n'y était resté que huit mois, laissant la place au respectable Charles Le Goffic, futur académicien. Avec femme et belle-mère, l'indésirable déménageait non loin de là, 4 rue Marie-Rose, où l'on inaugura également une plaque en 1945, mais où la copropriété n'a pas attendu le prétexte d'un ravalement pour faire récemment disparaître tout rappel du plus long séjour de l'exilé à Paris (6 juillet 1909 - 12 juin 1912). Sic transit gloria mundi...

J.-L.B.

**RETROUVEZ LE PROGRAMME
DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS
DE L'ARRONDISSEMENT
EXCLUSIVEMENT SUR NOTRE
SITE WWW.LAPAGE14.INFO**

100 Défis photo



© D.P.R.

Journaliste, enseignant et photographe voyageur (même si son point d'ancrage reste notre arrondissement), Pierrick Bourgault lance cent défis photo*. Amateurs et professionnels y trouveront des idées pour renouveler leur approche et leur regard. À la manière d'un atelier d'écriture, ce guide pratique suggère des thèmes, des exercices, des idées et vous accompagne dans leur réalisation notamment au travers de cent photos provenant des nombreux voyages de l'auteur. Vous reconnaîtrez certains lieux du XIV^e comme la Petite ceinture, le café Zeyer, le joyeux bazar du magasin de presse de la rue de La Sablière ou des tags à Pernety.

Pierrick Bourgault l'affirme : « Trouvez votre plaisir dans une forme créative, car affirmer *je suis photographe* signifie je vois différemment ».

* Pierrick Bourgault, *100 Défis Photo*, Dunod, 226 pages, 2017, 17 €.

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Rue de l'Abbé-Carton
n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque

Rue Boulard
n° 14, librairie La petite lumière

Rue Brézin
n° 33, librairie Au Domaine des dieux

Boulevard Brune
n° 183, librairie Arcane livres
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi
n°4, Boulangerie

Rue Daguerre
n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguère

Rue du Départ
n° 1, kiosque Mireau

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc
n° 41, tabac des Catacombes
n° 44, kiosque Liza
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé

Avenue Jean-Moulin
n° 12, librairie Sandrine et Laurent
n° 33, café Signes

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie
n° 80, kiosque face au centre commercial

Rue du Moulin-Vert
n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa
n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes
n° 58, Tabac

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand
n° 63, librairie Tropiques
n° 72, kiosque métro Pernety
n° 120, Au plaisir des yeux

Avenue René-Coty
Kiosque René-Coty

Rue Sainte-Léonie
n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie

La Page

est éditée par l'association

L'Équip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

www.lapage14.info - 06 72 48 43 39.

contact@lapage14.info

Directrice de la publication :

Françoise Salmon

Commission paritaire 0618G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

Janvier 2018